



GUARDIAN CAPITAL

Fonds ParcoursGardé

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}
Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

ÉTATS
FINANCIERS

31 décembre 2023

Sous la gestion de Guardian Capital LP



Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	3
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	4

États financiers et inventaire du portefeuille de chacun des Fonds ParcoursGardé, qui comprennent chacun les éléments suivants :

- États de la situation financière
- États du résultat global
- États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
- Tableaux des flux de trésorerie
- Inventaire du portefeuille
- Annexe 1
- Tableaux complémentaires aux notes annexes.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé ^{MC}	8
Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé ^{MC}	19
Notes annexes	29



GUARDIAN CAPITAL LP

27 mars 2024

Les états financiers ci-joints des Fonds ParcoursGardé (collectivement, les « Fonds ») ont été dressés par Guardian Capital LP (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du commandité du gestionnaire, Guardian Capital Inc.

Le gestionnaire utilise des procédés et des contrôles appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables concernant les Fonds. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites aux notes annexes.

(signé) « Donald Yi »,
Chef des finances



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}
Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 1;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Télécopie numérique : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sameet Batavia.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 27 mars 2024

31 décembre 2023

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}
États de la situation financière

Aux 31 décembre	2023	2022
Actif		
Actif courant		
Placements	1 111 606 \$	985 217 \$
Trésorerie, montant net	4 637	7 699
Montants à recevoir des courtiers	–	–
Titres à court terme	56 751	–
Souscriptions à recevoir	–	–
Intérêts et dividendes à recevoir	855	821
Plus-value latente des contrats de change	–	–
Options – actif	15 523	21 009
	1 189 372	1 014 746
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	–	–
Montant à payer aux courtiers	–	3 585
Rachats à payer	–	–
Distributions à verser	–	–
Charges à payer au gestionnaire	708	634
Moins-value latente des contrats de change	–	–
Options – passif	90	793
	798	5 012
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative)	1 188 574 \$	1 009 734 \$
Valeur liquidative par série		
Série A	4 839 \$	4 946 \$
Série F	153 087	4 951
Tontine hybride série A	56 621	4 953
Tontine hybride série F	4 861	4 958
Série FNB	969 166	989 926
Valeur liquidative par part, par série		
Série A	9,68 \$	9,89 \$
Série F	9,70	9,90
Tontine hybride série A	9,88	9,93
Tontine hybride série F	9,90	9,94
Série FNB	9,69	9,90
Cours de clôture		
Série FNB	9,69 \$	9,89 \$

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Revenu		
Dividendes	13 228 \$	8 398 \$
Intérêts à distribuer	19 931	2 780
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	10 850	(1 513)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	58 271	11 909
Gains (pertes) nets sur les placements	102 280	21 574
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	-	-
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	(19 618)	(489)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options	(2 096)	(6 892)
Gains (pertes) nets sur les dérivés	(21 714)	(7 381)
Gains (pertes) de change	(1 041)	(454)
Total des revenus (pertes)	79 525	13 739

Charges d'exploitation (note 4)

Frais d'administration	1 306	365
Frais de gestion	8 098	2 224
Frais liés au Comité d'examen indépendant	-	-
Frais d'intérêts	259	-
Coûts de transactions	925	892
Retenues d'impôts étrangers	1 164	354
Total des charges d'exploitation	11 752	3 835
Charges absorbées par le gestionnaire (note 4)	(1 123)	(209)
Charges d'exploitation nettes	10 629	3 626

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités

68 896 \$	10 113 \$
-----------	-----------

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série

Série A	(431) \$	37 \$
Série F	7 153	51
Tontine hybride série A	2 595	38
Tontine hybride série F	299	51
Série FNB	59 280	9 936

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)

Série A	(0,12) \$	0,07 \$
Série F	0,53	0,10
Tontine hybride série A	1,93	0,08
Tontine hybride série F	0,60	0,10
Série FNB	0,59	0,10

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	Série A	Série A	Série F	Série F	Tontine hybride série A	Tontine hybride série A	Tontine hybride série F	Tontine hybride série F	Série FNB	Série FNB	Total	Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	4 946 \$	– \$	4 951 \$	– \$	4 953 \$	– \$	4 958 \$	– \$	989 926 \$	– \$	1 009 734 \$	– \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	(431)	37	7 153	51	2 595	38	299	51	59 280	9 936	68 896	10 113
Distributions aux porteurs de parts :												
Revenu	(441)	(22)	(2 676)	(34)	(152)	(22)	(111)	(34)	(21 863)	(6 550)	(25 243)	(6 662)
Gains en capital	(31)	(8)	(103)	(8)	(8)	(6)	(3)	(6)	(693)	(1 604)	(838)	(1 632)
Remboursement de capital	(2 589)	(61)	(8 501)	(58)	(627)	(44)	(208)	(41)	(57 484)	(11 856)	(69 409)	(12 060)
	(3 061)	(91)	(11 280)	(100)	(787)	(72)	(322)	(81)	(80 040)	(20 010)	(95 490)	(20 354)
Opérations sur parts rachetables :												
Produit de l'émission de parts	92 539	5 000	156 306	5 000	50 000	5 000	–	5 000	–	1 000 000	298 845	1 020 000
Distributions réinvesties	557	–	–	–	–	–	–	–	–	–	557	–
Rachat de parts	(89 711)	–	(4 043)	–	(140)	(13)	(74)	(12)	–	–	(93 968)	(25)
	3 385	5 000	152 263	5 000	49 860	4 987	(74)	4 988	–	1 000 000	205 434	1 019 975
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	(107)	4 946	148 136	4 951	51 668	4 953	(97)	4 958	(20 760)	989 926	178 840	1 009 734
Valeur liquidative à la clôture de la période	4 839 \$	4 946 \$	153 087 \$	4 951 \$	56 621 \$	4 953 \$	4 861 \$	4 958 \$	969 166 \$	989 926 \$	1 188 574 \$	1 009 734 \$
Changements liés aux parts (note 3)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022		
	Série A	Série A	Série F	Série F	Tontine hybride série A	Tontine hybride série A	Tontine hybride série F	Tontine hybride série F	Série FNB	Série FNB		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	500	–	500	–	499	–	499	–	100 000	–		
Nombre de parts émises	9 219	500	15 700	500	5 246	500	–	500	–	100 000		
Nombre de parts réinvesties	56	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
	9 775	500	16 200	500	5 745	500	499	500	100 000	100 000		
Nombre de parts rachetées	(9 275)	–	(416)	–	(14)	(1)	(8)	(1)	–	–		
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	500	500	15 784	500	5 731	499	491	499	100 000	100 000		

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	68 896 \$	10 113 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	(6)	6
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	(10 850)	1 513
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	19 618	489
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(58 271)	(11 909)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	-	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options	2 096	6 892
Distributions reçues des fonds sous-jacents	(18 711)	(8 088)
Achats de placements	(776 344)	(1 130 840)
Produit de la vente de placements	717 289	140 095
(Augmentation) diminution des titres à court terme, montant net	(56 769)	-
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(34)	(821)
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	74	634
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(113 012)	(991 916)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	(94 933)	(20 354)
Produit de l'émission de parts	298 845	1 020 000
Rachat de parts	(93 968)	(25)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	109 944	999 621
Conversion de devises		
Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	6	(6)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(3 062)	7 699
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	7 699	-
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	4 637 \$	7 699 \$
Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus	19 931 \$	2 780 \$
Intérêts versés	259	-
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	12 030	7 223

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts/valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur
FONDS D'INVESTISSEMENT – 93,5 %			
14 857 **	Fonds d'obligations canadiennes Guardian, série FNB	262 020 \$	269 803 \$
977 **	Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, série I	20 792	21 016
762 **	Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, série I	20 310	24 337
844 **	Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i ³ , série I	20 576	24 208
16 423 **	Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, série I	156 404	162 121
8 821 **	Fonds de revenu stratégique Guardian, série X	80 630	82 638
1 400	iShares MSCI EAFE ETF*	119 912	139 099
4 300	iShares S&P/TSX 60 Index ETF*	127 588	137 686
400	SPDR S&P 500 ETF Trust*	233 365	250 698
	Total des fonds d'investissement	1 041 597	1 111 606
	Coûts de transactions	(189)	–
	Total des placements – 93,5 %	1 041 408	1 111 606
TITRES À COURT TERME – 4,8 %			
33 000	Gouvernement du Canada 4,99 %, 18 janvier 2024	32 920	32 909
24 000	Gouvernement du Canada 5,03 %, 15 février 2024	23 850	23 842
	Total des titres à court terme	56 770	56 751
	Options, montant net – 1,3 % (annexe 1)		15 433
	Autres éléments d'actif net – 0,4 %		4 784
	Actif net attribuable aux porteurs de parts – 100,0 %		1 188 574 \$

* Désigne les titres donnés en garantie en contrepartie de contrats d'options.

** Ces Fonds sont gérés par le gestionnaire des Fonds.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Annexe 1 – Options achetées

Au 31 décembre 2023

Titre sous-jacent	Type d'option	Nombre de contrats	Nombre d'actions	Date d'échéance	Prix d'exercice (\$)	Prix d'exercice (devise)	Coût moyen	Juste valeur
iShares MSCI EAFE ETF	Option de vente	4	400	22 juin 2024	73	USD	1 923 \$	1 002 \$
iShares MSCI EAFE ETF	Option de vente	4	400	21 sept. 2024	74	USD	1 802	1 479
iShares MSCI EAFE ETF	Option de vente	3	300	16 mars 2024	73	USD	1 909	309
iShares MSCI EAFE ETF	Option de vente	3	300	21 déc. 2024	74	USD	1 546	1 278
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	Option de vente	28	2 800	21 déc. 2024	31	CAD	3 836	2 968
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	Option de vente	15	1 500	22 juin 2024	30	CAD	2 040	623
SPDR S&P 500 ETF Trust	Option de vente	2	200	21 déc. 2024	470	USD	6 078	5 633
SPDR S&P 500 ETF Trust	Option de vente	1	100	21 sept. 2024	440	USD	2 886	1 365
SPDR S&P 500 ETF Trust	Option de vente	1	100	22 juin 2024	440	USD	2 974	866
Options achetées							24 994 \$	15 523 \$

Annexe 1 – Options vendues

Au 31 décembre 2023

Titre sous-jacent	Type d'option	Nombre de contrats	Nombre d'actions	Date d'échéance	Prix d'exercice (\$)	Prix d'exercice (devise)	Coût moyen	Juste valeur
SPDR S&P 500 ETF Trust	Option d'achat	(4)	(400)	6 janv. 2024	484	USD	(573) \$	(90) \$
Options vendues							(573)	(90)
Options, montant net							24 421 \$	15 433 \$

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 1 : Création du Fonds

Le Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC} (le « Fonds ») a été créé et a commencé ses activités conformément à une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour (la « déclaration de fiducie ») le 30 août 2022. Les activités ont débuté le 7 septembre 2022. Guardian Capital LP (le « gestionnaire » est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. L'objectif de placement du Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC} est d'effectuer des distributions mensuelles élevées constantes sur une période de vingt (20) ans en investissant les actifs du Fonds Guardian dans un portefeuille bien diversifié d'actifs sélectionnés dans le but de générer un revenu et de préserver le capital tout en réduisant au minimum la volatilité globale des rendements. Le siège social du Fonds et du gestionnaire est situé au 199 Bay Street, Suite 2700, Toronto (Ontario) M5L 1E8.

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.	2023	2022
Série A	3 717	500
Série F	13 444	500
Tontine hybride série A	1 342	500
Tontine hybride série F	495	500
Série FNB	100 000	100 000

Aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, aucun porteur de parts ne détenait de part importante de la valeur liquidative du fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Aux 31 décembre	2023	2022
Taux des frais de gestion annuels		
Série A	1,35 %	1,35 %
Série F	0,60 %	0,60 %
Tontine hybride série A	1,35 %	1,35 %
Tontine hybride série F	0,60 %	0,60 %
Série FNB	0,60 %	0,60 %
Taux des frais d'administration annuels		
Série A	0,10 %	0,10 %
Série F	0,10 %	0,10 %
Tontine hybride série A	0,10 %	0,10 %
Tontine hybride série F	0,10 %	0,10 %
Série FNB	0,10 %	0,10 %

Au cours de la période, le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de gestion imputés au Fonds pour compenser en partie les charges engagées par les fonds sous-jacents, dont les frais de gestion payés au gestionnaire par les fonds sous-jacents pour les Fonds qu'il gère. Les montants faisant l'objet d'une renonciation sont présentés aux états du résultat global à titre de charges absorbées par le gestionnaire.

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Aux 31 décembre	2023	2022
Pertes en capital	– \$	– \$
Pertes autres qu'en capital	–	1

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant	Date d'extinction du report
Pertes autres qu'en capital	1 \$	2042

Note 8 a) i) : Risque de change :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe nette du Fonds au risque de change lié aux éléments monétaires et non monétaires.

Au 31 décembre 2023	Actifs et passifs financiers	Contrats à terme	Montants nets **	% de la valeur liquidative
USD	402 525 \$	– \$	402 525 \$	33,9 %
Autres devises	–	–	–	– %
Exposition nette aux devises	402 525 \$	– \$	402 525 \$	33,9 %

Au 31 décembre 2022	Actifs et passifs financiers	Contrats à terme	Montants nets **	% de la valeur liquidative
USD	305 318 \$	– \$	305 318 \$	30,2 %
Autres devises	–	–	–	– %
Exposition nette aux devises	305 318 \$	– \$	305 318 \$	30,2 %

** Comprend les éléments monétaires et non monétaires, le cas échéant

Si la valeur des devises avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait augmenté ou diminué des montants approximatifs suivants :

Aux 31 décembre	2023	2022
Variation de la valeur liquidative	20 000 \$	15 000 \$
% de la valeur liquidative	1,7 %	1,5 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe du Fonds aux placements sensibles aux taux d'intérêt :

Aux 31 décembre	2023	% de la valeur liquidative	2022	% de la valeur liquidative
Terme à court :				
Moins d'un mois	32 909 \$	2,8 %	– \$	0 %
De un à trois mois	23 842	2,0 %	–	0 %
De trois mois à un an	–	0,0 %	–	0 %
De un à cinq ans	–	0,0 %	–	0 %
Plus de cinq ans	–	0,0 %	–	0 %
Valeur totale des placements sensibles aux taux d'intérêt	56 751 \$	4,8 %	– \$	0 %

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt : (suite)

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ :

Aux 31 décembre	2023	2022
Variation de la valeur liquidative	– \$	– \$
% de la valeur liquidative	0,0 %	0,0 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 a) iii) : Autre risque de prix :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix lié à ses placements.

Aux 31 décembre	2023	2022
Total des actions	1 111 606 \$	985 217 \$
Options – actif	15 523	21 009
Options – passif	(90)	(793)
Autre risque de prix	1 127 039 \$	1 005 433 \$
% de la valeur liquidative	94,8 %	99,6 %

Si les cours des placements détenus par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait augmenté ou diminué des montants approximatifs suivants :

Aux 31 décembre	2023	2022
Variation de la valeur liquidative	56 000 \$	50 000 \$
% de la valeur liquidative	4,7 %	5,0 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 b) : Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de la concentration des instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, une catégorie d'actifs ou un secteur d'activité, selon le cas. Ci-dessous, un résumé du risque de concentration du Fonds selon la valeur comptable, en pourcentage de l'actif net :

Secteurs, aux 31 décembre	2023	2022
Fonds d'obligations	43,3 %	52,8 %
Fonds d'actions canadiennes	13,5 %	12,8 %
Fonds d'actions mondiales	36,7 %	32,0 %
Titres à court terme	4,8 %	– %
Options, montant net	1,3 %	2,0 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4 %	0,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds au risque de crédit, exprimée en pourcentage des titres à revenu fixe classés selon la notation.

Notation, aux 31 décembre	2023	2022
Obligations :		
AAA	– %	– %
AA	– %	– %
A	– %	– %
BBB	– %	– %

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 8 d) : Risque de crédit : (suite)

Notation, aux 31 décembre	2023	2022
BB	- %	- %
B	- %	- %
CCC	- %	- %
D	- %	- %
Non noté	- %	- %
Titres à court terme :		
R-1 Élevée	100,0 %	- %
R-1 Moyenne	- %	- %
Total	100,0 %	- %

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres à revenu fixe	-	-	-	-
Titres à court terme	-	56 751	-	56 751
Fonds d'investissement	1 111 606	-	-	1 111 606
Actifs dérivés	15 523	-	-	15 523
Passifs dérivés	(90)	-	-	(90)
Total	1 127 039 \$	56 751 \$	- \$	1 183 790 \$
Pourcentage du total des placements	95,2 %	4,8 %	- %	100,0 %

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres à revenu fixe	-	-	-	-
Fonds d'investissement	985 217	-	-	985 217
Actifs dérivés	21 009	-	-	21 009
Passifs dérivés	(793)	-	-	(793)
Total	1 005 433 \$	- \$	- \$	1 005 433 \$
Pourcentage du total des placements	100,0 %	- %	- %	100,0 %

Les tableaux ci-après présentent sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours des périodes :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres à revenu fixe	-	-	-	-
Titres à court terme	-	-	-	-
Fonds d'investissement	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	- \$	- \$	- \$	- \$

Pour la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres à revenu fixe	-	-	-	-
Titres à court terme	-	-	-	-
Fonds d'investissement	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	- \$	- \$	- \$	- \$

Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Aux 31 décembre	2023	2022
Série A – nombre de parts	500	500
Série A – pourcentage des parts émises	100,0 %	100,0 %
Série F – nombre de parts	1 000	500
Série F – pourcentage des parts émises	6,3 %	100,0 %
Tontine hybride série A – nombre de parts	491	499
Tontine hybride série A – pourcentage des parts émises	8,6 %	100,0 %
Tontine hybride série F – nombre de parts	491	499
Tontine hybride série F – pourcentage des parts émises	100,0 %	100,0 %
Série FNB – nombre de parts	1 501	400
Série FNB – pourcentage des parts émises	1,5 %	0,4 %

Note 11 : Investissements dans des entités structurées non consolidées

Le Fonds a investi dans des entités structurées non consolidées. Les détails de ces placements sont les suivants :

	Total de l'actif net investi dans des entités structurées non consolidées	Investissements dans des entités structurées non consolidées, à la juste valeur
Au 31 décembre 2023		
Fonds d'obligations canadiennes Guardian	291 173 209 \$	269 803 \$
Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian	187 081 655	21 016
Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian	714 165 008	24 337
Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i3	404 076 889	24 208
Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian	121 585 475	162 121
Fonds de revenu stratégique Guardian	151 364 405	82 638
iShares MSCI EAFE ETF	67 561 748 010	139 099
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	12 343 333 064	137 686
SPDR S&P 500 ETF Trust	655 354 524 638	250 698

	Total de l'actif net investi dans des entités structurées non consolidées	Investissements dans des entités structurées non consolidées, à la juste valeur
Au 31 décembre 2022		
FNB d'obligations canadiennes Guardian	61 680 192 \$	151 536 \$
Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian	199 086 840	16 882
Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian	729 797 496	18 255
Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i3	356 942 947	17 966
Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian	112 739 331	137 964
Fonds d'obligations à courte durée Guardian	56 482 842	175 343
Fonds de revenu stratégique Guardian	129 433 324	67 514
iShares MSCI EAFE ETF	61 954 850 279	80 045
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	10 486 696 000	112 442
SPDR S&P 500 ETF Trust	483 265 274 340	207 270

31 décembre 2023

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}
États de la situation financière

Aux 31 décembre	2023	2022
Actif		
Actif courant		
Placements	1 412 764 \$	967 793 \$
Trésorerie, montant net	39 092	66 106
Montants à recevoir des courtiers	–	–
Titres à court terme	–	–
Souscriptions à recevoir	–	–
Intérêts et dividendes à recevoir	2 606	874
Plus-value latente des contrats de change	–	–
Options – actif	–	–
	1 454 462	1 034 773
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	–	–
Montant à payer aux courtiers	–	–
Rachats à payer	–	–
Distributions à verser	–	–
Charges à payer au gestionnaire	1 152	926
Moins-value latente des contrats de change	–	–
Options – passif	–	–
	1 152	926
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative)	1 453 310 \$	1 033 847 \$
Valeur liquidative par série		
Série A	643 077 \$	510 837 \$
Série F	810 233	523 010
Valeur liquidative par part, par série		
Série A	11,31 \$	10,22 \$
Série F	11,43	10,25

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Revenu		
Dividendes	19 264 \$	3 279 \$
Intérêts à distribuer	1 074	-
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	36 806	784
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	125 764	23 131
Gains (pertes) nets sur les placements	182 908	27 194
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	-	-
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options	-	-
Gains (pertes) nets sur les dérivés	-	-
Gains (pertes) de change	(44)	719
Total des revenus (pertes)	182 864	27 913

Charges d'exploitation (note 4)

Frais d'administration	1 469	365
Frais de gestion	14 782	3 891
Frais liés au Comité d'examen indépendant	-	-
Frais d'intérêts	7	-
Coûts de transactions	925	421
Retenues d'impôts étrangers	955	275
Autres charges	68	36
Total des charges d'exploitation	18 206	4 988
Charges absorbées par le gestionnaire (note 4)	(3 479)	(897)
Charges d'exploitation nettes	14 727	4 091

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative

liée aux activités	168 137 \$	23 822 \$
---------------------------	-------------------	------------------

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série

Série A	72 202 \$	10 824 \$
Série F	95 935	12 998

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)

Série A	1,38 \$	0,22 \$
Série F	1,47	0,26

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	Série A	Série A	Série F	Série F	Total	Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	510 837 \$	– \$	523 010 \$	– \$	1 033 847 \$	– \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	72 202	10 824	95 935	12 998	168 137	23 822
Distributions aux porteurs de parts :						
Revenu	–	–	(3 221)	–	(3 221)	–
Gains en capital	(16 636)	–	(20 806)	–	(37 442)	–
	(16 636)	–	(24 027)	–	(40 663)	–
Opérations sur parts rachetables :						
Produit de l'émission de parts	60 038	500 013	191 288	510 012	251 326	1 010 025
Distributions réinvesties	16 636	–	24 027	–	40 663	–
Rachat de parts	–	–	–	–	–	–
	76 674	500 013	215 315	510 012	291 989	1 010 025
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	132 240	510 837	287 223	523 010	419 463	1 033 847
Valeur liquidative à la clôture de la période	643 077 \$	510 837 \$	810 233 \$	523 010 \$	1 453 310 \$	1 033 847 \$
Changements liés aux parts (note 3)	2023	2022	2023	2022		
	Série A	Série A	Série F	Série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	50 001	–	51 009	–		
Nombre de parts émises	5 405	50 001	17 767	51 009		
Nombre de parts réinvesties	1 471	–	2 102	–		
	56 877	50 001	70 878	51 009		
Nombre de parts rachetées	–	–	–	–		
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	56 877	50 001	70 878	51 009		

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	168 137 \$	23 822 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	34	(34)
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	(36 806)	(784)
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(125 764)	(23 131)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	–	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options	–	–
Distributions reçues des fonds sous-jacents	(6 116)	(252)
Achats de placements	(954 473)	(962 157)
Produit de la vente de placements	678 188	18 531
(Augmentation) diminution des titres à court terme, montant net	–	–
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(1 732)	(874)
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	226	926
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(278 306)	(943 953)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	–	–
Produit de l'émission de parts	251 326	1 010 025
Rachat de parts	–	–
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	251 326	1 010 025
Conversion de devises		
Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	(34)	34
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(27 014)	66 106
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	66 106	–
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	39 092 \$	66 106 \$
Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus	1 074 \$	– \$
Intérêts versés	7	–
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	16 577	2 130

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts/valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Nombre d'actions ou de parts/valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur
INVESTISSEMENTS EN ACTIONS – 51,6 %				INDUSTRIE – 5,6 %			
SERVICES DE COMMUNICATION – 1,9 %				95	ATS Corporation	4 401 \$	5 425 \$
154	Alphabet Inc., cat. A	21 263 \$	28 366 \$	50	Automatic Data Processing Inc.	15 525	15 360
		21 263	28 366	150	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	14 818	15 726
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 9,5 %				375	Element Fleet Management Corporation	7 701	8 085
6	Booking Holdings Inc.	16 287	28 064	25	Thomson Reuters Corporation	4 256	4 843
273	Coloplast A/S, CAAE	4 227	4 151	45	Verisk Analytics Inc., cat. A	11 185	14 173
80	Dollarama inc.	6 439	7 639	45	Waste Connections Inc.	8 299	8 904
247	Essilor International SA, CAAE	25 223	32 729	45	Groupe WSP Global Inc.	7 126	8 358
187	L'Oréal SA, CAAE	18 072	24 512			73 311	80 874
145	NIKE Inc., cat. B	21 046	20 758	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 6,0 %			
185	Pet Valu Holdings Limited	6 250	5 324	62	Accenture PLC, cat. A	23 290	28 688
271	Yum China Holdings Inc.	18 131	15 162	40	CGI Inc., cat. A	4 297	5 678
		115 675	138 339	2	Constellation Software Inc.	3 871	6 571
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 4,5 %				24	Kinaxis Inc.	3 619	3 569
145	Alimentation Couche-Tard inc.	9 411	11 314	36	Microsoft Corporation	12 200	17 851
217	Colgate-Palmolive Company	22 120	22 808	110	Open Text Corporation	5 290	6 126
104	Nestlé SA, CAAE	15 663	15 857	122	Shopify Inc., cat. A	5 975	12 586
827	Reckitt Benckiser Group PLC, CAAE	16 092	14 983	55	The Descartes Systems Group Inc.	5 248	6 123
		63 286	64 962			63 790	87 192
ÉNERGIE – 2,5 %				MATÉRIAUX – 4,1 %			
100	Corporation Cameco	5 983	5 713	105	Mines Agnico Eagle Limitée	8 105	7 628
155	Canadian Natural Resources Limited	11 567	13 456	275	Société aurifère Barrick	5 797	6 584
230	Suncor Énergie inc.	9 878	9 764	488	Chr Hansen Holding A/S, CAAE	9 675	13 462
115	Tourmaline Oil Corporation	8 290	6 853	278	Novozymes A/S, CAAE	19 566	20 127
		35 718	35 786	100	Teck Resources Limited, cat. B	4 643	5 601
FINANCE – 10,1 %				90	Wheaton Precious Metals Corporation	4 150	5 883
95	Banque de Montréal	11 684	12 456			51 936	59 285
220	Brookfield Corporation	10 208	11 693	IMMOBILIER – 0,3 %			
117	CME Group Inc., cat. A	30 225	32 491	30	Colliers International Group Inc.	4 361	5 028
75	iA Société financière	5 520	6 775			4 361	5 028
35	Intact Corporation financière	6 838	7 135	SERVICES AUX COLLECTIVITÉS – 1,1 %			
55	MarketAxess Holdings Inc.	19 231	21 238	140	Boralex Inc., cat. A	5 763	4 715
48	Mastercard Inc., cat. A	21 236	26 995	165	Brookfield Infrastructure Partners Limited Partnership	7 656	6 890
138	Banque Royale du Canada	16 898	18 492	160	Northland Power Inc.	6 573	3 851
115	La Banque Toronto-Dominion	9 765	9 846			19 992	15 456
		131 605	147 121	Total des placements en actions			
SOINS DE SANTÉ – 6,0 %						653 462	749 921
62	Illumina Inc.	15 402	11 383	FONDS D'INVESTISSEMENT – 45,6 %			
160	Jamieson Wellness Inc.	5 496	5 077	4 475 *	Fonds d'actions canadiennes secteurs limités Guardian, parts de FNB	87 340	100 598
260	Novo Nordisk A/S, CAAE	19 333	35 466	2 868 *	FNB d'actions fondamentale marchés émergents Guardian	40 033	41 815
30	UnitedHealth Group Inc.	20 194	20 826	8 289 *	FNB Croissance américaine de qualité Guardian i ³	186 783	207 391
34	Waters Corporation	12 100	14 760	655 *	Fonds de bons du Trésor canadiens à très court terme Guardian	32 954	32 776
		72 525	87 512	9 070	FNB Horizons Actif dividendes mondiaux	263 918	280 263
				Total des fonds d'investissement			
				611 028			
				662 843			
				Coûts de transactions			
				(621)			
				–			
				Total des placements – 97,2 %			
				1 263 869			
				1 412 764			
				Autres éléments d'actif net – 2,8 %			
				40 546			
				Actif net attribuable aux porteurs de parts – 100,0 %			
				1 453 310 \$			

* Ces Fonds sont gérés par le gestionnaire du Fonds.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 1 : Création du Fonds

La Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC} (le « Fonds ») a été créée et a commencé ses activités conformément à une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour (la « déclaration de fiducie ») le 30 août 2022. Les activités ont débuté le 7 septembre 2022. Les activités ont débuté le 7 septembre 2022. Guardian Capital LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. L'objectif de placement de la Fiducie tontine sera de procurer une croissance du capital à long terme en investissant les actifs de la Fiducie tontine dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Au cours des quatre derniers trimestres de son exploitation, à compter du trimestre clos le 31 mars 2042 et se terminant au trimestre clos le 31 décembre 2042, la fiducie tontine rachètera un quart (25 %) des parts de chaque porteur de parts en circulation à la fin du trimestre applicable (le paiement de la tontine). Le siège social du Fonds et du gestionnaire est situé au 199 Bay Street, Suite 2700, Toronto (Ontario) M5L 1E8.

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022.	2023	2022
Série A	52 384	50 000
Série F	65 362	50 533

Au 31 décembre 2023, un porteur de parts détenait environ 80 % de la valeur liquidative du Fonds (au 31 décembre 2022, un porteur de parts, environ 99 %). Les activités d'investissement de ce porteur de parts pourraient avoir une incidence importante sur les opérations et les rendements du Fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Aux 31 décembre	2023	2022
Taux des frais de gestion annuels		
Série A	1,60 %	1,60 %
Série F	0,60 %	0,60 %
Taux des frais d'administration annuels		
Série A	0,10 %	0,10 %
Série F	0,10 %	0,10 %

Au cours de la période, le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de gestion imputés au Fonds pour compenser en partie les charges engagées par les fonds sous-jacents, dont les frais de gestion payés au gestionnaire par les fonds sous-jacents pour les Fonds qu'il gère. Les montants faisant l'objet d'une renonciation sont présentés aux états du résultat global à titre de charges absorbées par le gestionnaire.

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Aux 31 décembre	2023	2022
Pertes en capital	– \$	– \$
Pertes autres qu'en capital	–	–

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant	Date d'extinction du report
Pertes autres qu'en capital	– \$	–

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 8 a) i) : Risque de change :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe nette du Fonds au risque de change lié aux éléments monétaires et non monétaires.

Au 31 décembre 2023	Actifs et passifs financiers	Contrats à terme	Montants nets**	% de la valeur liquidative
USD	481 525 \$	- \$	481 525 \$	33,1 %
Autres devises	-	-	-	- %
Exposition nette aux devises	481 525 \$	- \$	481 525 \$	33,1 %

Au 31 décembre 2022	Actifs et passifs financiers	Contrats à terme	Montants nets**	% de la valeur liquidative
USD	334 521 \$	- \$	334 521 \$	32,4 %
Autres devises	-	-	-	- %
Exposition nette aux devises	334 521 \$	- \$	334 521 \$	32,4 %

** Comprend les éléments monétaires et non monétaires, le cas échéant

Si la valeur des devises avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait augmenté ou diminué des montants approximatifs suivants :

Aux 31 décembre	2023	2022
Variation de la valeur liquidative	24 000 \$	17 000 \$
% de la valeur liquidative	1,7 %	1,6 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la plupart des instruments financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas directement exposé à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci détiennent des obligations, des débetures, des instruments du marché monétaire ou des actions privilégiées.

Note 8 a) iii) : Autre risque de prix :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix lié à ses placements.

Aux 31 décembre	2023	2022
Autre risque de prix	1 412 764 \$	967 793 \$
% de la valeur liquidative	97,2 %	93,6 %

Si les cours des placements détenus par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait augmenté ou diminué des montants approximatifs suivants :

Aux 31 décembre	2023	2022
Variation de la valeur liquidative	71 000 \$	48 000 \$
% de la valeur liquidative	4,9 %	4,6 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 8 b) : Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de la concentration des instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, une catégorie d'actifs ou un secteur d'activité, selon le cas. Ci-dessous, un résumé du risque de concentration du Fonds selon la valeur comptable, en pourcentage de l'actif net :

Pays, aux 31 décembre	2023	2022
Canada	18,7 %	18,6 %
Chine	1,0 %	1,6 %
Danemark	5,0 %	5,2 %
France	3,9 %	3,7 %
Irlande	2,0 %	1,3 %
Japon	– %	1,0 %
Suisse	1,1 %	1,3 %
Royaume-Uni	1,0 %	1,1 %
États-Unis	18,9 %	18,0 %
Autres pays	– %	– %
Fonds d'actions canadiennes	6,9 %	9,9 %
Fonds d'actions mondiales	36,4 %	31,9 %
Fonds du marché monétaire	2,3 %	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	2,8 %	6,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Secteurs, aux 31 décembre	2023	2022
Services de communication	1,9 %	1,5 %
Consommation discrétionnaire	9,5 %	10,6 %
Biens de consommation de base	4,5 %	4,0 %
Énergie	2,5 %	3,0 %
Finance	10,1 %	8,7 %
Soins de santé	6,0 %	5,8 %
Industrie	5,6 %	4,9 %
Technologies de l'information	6,0 %	7,4 %
Matériaux	4,1 %	4,2 %
Immobilier	0,3 %	0,4 %
Services aux collectivités	1,1 %	1,3 %
Fonds d'actions canadiennes	6,9 %	9,9 %
Fonds d'actions mondiales	36,4 %	31,9 %
Fonds du marché monétaire	2,3 %	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	2,8 %	6,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante aux obligations, aux débetures, aux instruments du marché monétaire ou aux actions privilégiées. Le Fonds est indirectement exposé au risque de crédit en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci détiennent des obligations, des débetures, des instruments du marché monétaire ou des actions privilégiées et effectuent des transactions sur des instruments dérivés.

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	749 921 \$	– \$	– \$	749 921 \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	662 843	–	–	662 843
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	1 412 764 \$	– \$	– \$	1 412 764 \$
Pourcentage du total des placements	100,0 %	– %	– %	100,0 %

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	535 782 \$	– \$	– \$	535 782 \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	432 011	–	–	432 011
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	967 793 \$	– \$	– \$	967 793 \$
Pourcentage du total des placements	100,0 %	– %	– %	100,0 %

Les tableaux ci-après présentent sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours des périodes :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Pour la période du 7 septembre 2022 (date de début des activités) au 31 décembre 2022	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Aux 31 décembre	2023	2022
Série A – nombre de parts	51 336	50 001
Série A – pourcentage des parts émises	90,3 %	100,0 %
Série F – nombre de parts	51 845	50 001
Série F – pourcentage des parts émises	73,1 %	98,0 %

Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2023

Note 11 : Investissements dans des entités structurées non consolidées

Le Fonds a investi dans des entités structurées non consolidées. Les détails de ces placements sont les suivants :

	Total de l'actif net investi dans des entités structurées non consolidées	Investissements dans des entités structurées non consolidées, à la juste valeur
Au 31 décembre 2023		
Fonds d'actions canadiennes secteurs limités Guardian	8 635 530 \$	100 598 \$
FNB d'actions fondamentale marchés émergents Guardian	4 292 583	41 815
FNB Croissance américaine de qualité Guardian i ³	7 407 065	207 391
Fonds de bons du Trésor canadiens à très court terme Guardian	119 808 294	32 776
FNB Horizons Actif dividendes mondiaux	304 291 413	280 263

	Total de l'actif net investi dans des entités structurées non consolidées	Investissements dans des entités structurées non consolidées, à la juste valeur
Au 31 décembre 2022		
Fonds d'actions canadiennes secteurs limités Guardian	5 896 971 \$	102 798 \$
FNB d'actions fondamentale marchés émergents Guardian	6 987 181	63 657
FNB Croissance mondiale de qualité Guardian i ³	9 755 012	218 081
FNB FPI mondiaux Guardian i ³	5 536 475	47 475

**Fonds ParcoursGardé
NOTES ANNEXES****1. Les Fonds :**

Les présentes notes annexes font partie intégrante des états financiers ci-joints de chacun des Fonds ParcoursGardé^{MC} (un « Fonds » ou les « Fonds »). Les Fonds sont régis par une déclaration de fiducie cadre (la « déclaration de fiducie »), et Guardian Capital LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire de chacun des Fonds. Les Fonds ParcoursGardé^{MC} devraient être dissous vers le 31 décembre 2042 (la « date de dissolution »), mais le gestionnaire peut les dissoudre plus tôt à son gré conformément aux modalités de la déclaration de fiducie.

Les renseignements concernant l'établissement de chacun des Fonds, ainsi que d'autres informations supplémentaires les concernant, sont présentés dans les tableaux complémentaires des notes annexes de chacun des Fonds (les « tableaux complémentaires »), qui font partie intégrante des états financiers de chacun des Fonds.

L'inventaire du portefeuille et, le cas échéant, l'inventaire des options de chaque Fonds, sont établis au 31 décembre 2023. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 décembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur l'exercice terminé le 31 décembre 2023, et sur la période depuis le début des activités, le 7 septembre 2022, jusqu'au 31 décembre 2022.

Dans l'ensemble du document, la mention de la période ou des périodes renvoie à la période ou aux périodes de présentation de l'information financière décrite ci-dessus.

Symbole	Nom du Fonds boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
GPMD	Fonds Décaissement géré 2042 ParcoursGardé ^{MC}	30 août 2022	7 septembre 2022
GMF	Fiducie tontine moderne 2042 ParcoursGardé ^{MC}	30 août 2022	7 septembre 2022

(collectivement, les « Fonds », ou individuellement, le « Fonds de décaissement » et la « Fiducie tontine »)

2. Informations importantes sur les méthodes comptables :

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les Fonds ont adopté la modification apportée à IAS concernant la présentation d'informations sur les méthodes comptables importantes. Cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur ces états financiers.

Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation qui s'applique aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a d'incidence importante sur les états financiers des Fonds.

a) Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board. Ils sont présentés dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, soit le dollar canadien.

Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Ils ont été préparés selon les principes de continuité d'exploitation et du coût historique, sauf pour les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), qui ont été évalués à la juste valeur.

Le 27 mars 2024, le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers.

b) Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables des Fonds et établir des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des revenus et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les éléments les plus importants pour lesquels le gestionnaire a établi des estimations et fait appel à son jugement sont les suivants :

Fonds ParcoursGardé NOTES ANNEXES

2. Informations importantes sur les méthodes comptables (suite) :

b) Estimations comptables et jugements critiques (suite)

i) Estimations

Détermination de la juste valeur des placements dont la valeur n'est pas établie selon les cours du marché :

La méthode utilisée par les Fonds pour déterminer la juste valeur est décrite à la note 2 e). Les hypothèses et les estimations concernant la détermination de la juste valeur d'instruments financiers au moyen de données d'entrée non observables importantes qui comportent un risque significatif que les valeurs réelles diffèrent grandement sont présentées à la note 9.

ii) Jugements

Le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds et les classer de la manière la plus appropriée conformément à IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »). Après avoir étudié les modèles économiques des Fonds, il a conclu que la JVRN conformément à IFRS 9 est la méthode de classement la plus appropriée. Pour en arriver à cette conclusion, le gestionnaire a tenu compte du style de gestion de tous les actifs et passifs financiers et de la méthode d'évaluation du rendement.

c) Filiales

Chaque Fonds étant considéré comme une entité d'investissement, ses filiales ou coentreprises, le cas échéant, sont comptabilisées à la JVRN. Les Fonds n'ont actuellement aucune filiale ou coentreprise.

d) Instruments financiers

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9. Les placements ainsi que les actifs et passifs dérivés des Fonds sont évalués à la JVRN.

e) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Si l'information est disponible, les Fonds déterminent la juste valeur des instruments financiers, tels que les titres cotés à une bourse reconnue, dont les fonds négociés en bourse, en fonction du dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Un marché est considéré comme actif lorsque les cours sont faciles à obtenir et régulièrement publiés et qu'ils reflètent les transactions du marché réelles et régulières dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les titres négociés de gré à gré, comme les titres à revenu fixe, les contrats à terme de gré à gré, les options, les swaps, les contrats à terme standardisés et autres instruments dérivés ou les contrats de change, sont évalués selon la moyenne des cours acheteur et vendeur fournis par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Les placements dans d'autres fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués à la valeur liquidative par part à la clôture, déterminée par les administrateurs des fonds en question. Les fonds d'investissement, y compris les fonds négociés en bourse, sont appelés les « fonds sous-jacents » dans les présents états financiers.

Lorsqu'un titre n'est pas coté sur une bourse reconnue ou sur un marché parce que l'instrument financier n'est pas actif, les Fonds établissent sa juste valeur au moyen de techniques d'évaluation. Celles-ci comprennent l'utilisation de transactions récentes entre des parties bien informées et consentantes conclues dans des conditions de concurrence normale, la comparaison avec la juste valeur actuelle d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres modèles. La technique choisie consiste en l'utilisation optimale des données de marché, en s'appuyant le moins possible sur les estimations fournies par le gestionnaire. Elle prend en compte tous les facteurs que les intervenants du marché observent lorsqu'ils établissent un prix et est conforme aux méthodologies acceptées pour la détermination des prix des instruments financiers. Les données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation reflètent de manière raisonnable les attentes du marché et l'évaluation des facteurs risque-rendement inhérents aux instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des montants à payer au titre des placements achetés, des rachats à payer, des distributions à verser et des dettes à payer correspond sensiblement à la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces éléments.

f) Actif net attribuable aux porteurs de parts (la « valeur liquidative »)

La valeur liquidative de chaque Fonds est la juste valeur des actifs du Fonds, moins celle de ses passifs, et se rapporte aux différentes séries de parts rachetables émises par le Fonds (les « parts »).

Les parts sont présentées au montant du rachat et sont considérées comme des passifs du Fonds, celui-ci ayant l'obligation de verser des distributions au comptant sur les parts, à la demande des porteurs de parts.

Fonds ParcoursGardé NOTES ANNEXES

2. Informations importantes sur les méthodes comptables (suite) :

f) Actif net attribuable aux porteurs de parts (la « valeur liquidative ») (suite)

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque série de parts d'un Fonds. La valeur liquidative d'une série particulière de parts est calculée selon la valeur de la part proportionnelle de la série dans l'actif et le passif du Fonds communs à toutes les séries, moins le passif du Fonds attribuable uniquement à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées quotidiennement.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour évaluer la juste valeur de leurs placements de portefeuille sont identiques à celles utilisées pour calculer leur valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours du marché pour les actifs et les passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Aux dates présentées, il n'y avait aucun écart entre l'actif net des Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables et la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

g) Constatation des revenus

Le total des revenus (pertes) comprend les dividendes, les intérêts à distribuer, les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements, les variations de la plus-value (moins-value) latente des placements, les gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change, les gains (pertes) nets réalisés sur les options, les swaps et les contrats à terme, la variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change, les gains (pertes) nets sur les dérivés, les gains (pertes) de change, les autres revenus et les revenus de prêts de titres.

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer correspondent aux intérêts nominaux reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les titres à revenu fixe à coupon zéro, pour lesquels l'amortissement est fait selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance. Les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change à terme reflètent le montant réalisé au dénouement du contrat dérivé. La variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change reflète les gains (pertes) qu'entraînerait le dénouement de ces contrats à la date d'évaluation. Les revenus tirés du prêt de titres sont comptabilisés quotidiennement au cours de la période pendant laquelle les titres sont prêtés.

Les distributions provenant de fonds sous-jacents et d'autres entités intermédiaires sont comptabilisées à titre de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, le classement réel peut être différent. Les montants comptabilisés à titre de remboursement de capital réduisent l'impôt à payer des Fonds pour ces placements.

h) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans les états du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les frais de courtage et d'autres coûts de transactions sont passés en charges dans l'exercice où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » dans le résultat global.

i) Solde des devises et opérations en devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de chaque Fonds au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains (pertes) de change sur les transactions conclues et les soldes de trésorerie sont présentés au poste « Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements », et les gains (pertes) latents, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

j) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation et d'autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

k) Modifications de méthodes comptables à venir

Le gestionnaire a établi qu'il n'existe aucune norme comptable IFRS publiée, mais pas encore entrée en vigueur qui aurait une incidence significative sur les états financiers des Fonds.

Fonds ParcoursGardé

NOTES ANNEXES

3. Parts :

Le Fonds de décaissement est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de série A, de parts de série F, de parts de série A en tontine hybrides, de parts de série F en tontine hybrides et de parts de FNB (chacune étant une « série »).

La Fiducie tontine est autorisée à émettre un nombre illimité de parts de série A et de série F (chacune une « série »).

Chaque série du Fonds de décaissement et de la Fiducie tontine peut avoir des caractéristiques spécifiques telles que l'investissement minimum requis, la rémunération des courtiers, les distributions, les frais et les stratégies de gestion spécifique de couverture du risque de change. Les parts sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série, sur demande. Il y a un montant minimal de souscription pour chaque série de parts. Les changements au nombre de parts émises de chaque série sont présentés aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Échange et rachat de parts de FNB

Échange de parts de FNB du Fonds Décaissement à la valeur liquidative par part de FNB contre des paniers de titres et/ou des espèces. Les porteurs de parts de FNB du Fonds Décaissement peuvent échanger le nombre prescrit de parts applicable (ou un multiple entier de celui-ci) du Fonds Décaissement n'importe quel jour de bourse contre des paniers de titres et des espèces, à la condition qu'un nombre prescrit de parts minimal soit échangé. Pour effectuer un échange de parts de FNB d'un Fonds Décaissement, un porteur de parts doit présenter une demande d'échange selon le modèle et à l'endroit prescrits par le Fonds Décaissement à l'occasion, au plus tard à l'heure limite applicable ou à un autre moment avant l'heure d'évaluation le jour de bourse en cause, selon ce que le gestionnaire peut autoriser. Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative de chaque nombre prescrit de parts remises aux fins d'échange déterminée à l'heure d'évaluation à la date de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise d'un panier de titres (constitué de la façon publiée le plus récemment avant la date de prise d'effet de la demande d'échange) et d'espèces. Les parts de FNB seront rachetées dans le cadre de l'échange. Le gestionnaire fera également en sorte que les courtiers et le courtier désigné puissent connaître le nombre prescrit de parts applicable aux fins du rachat de parts de FNB du Fonds Décaissement chaque jour de bourse. La date de prise d'effet d'une demande d'échange est le jour de bourse où survient l'heure d'évaluation applicable à cette demande de rachat.

Rachat de parts de FNB du Fonds Décaissement contre des espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts du Fonds Décaissement peuvent faire racheter i) des parts de FNB du Fonds Décaissement en contrepartie d'espèces à un prix de rachat par part de FNB correspondant à 95 % du cours de clôture des parts de FNB à la Bourse le jour de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal par part de FNB correspondant à la valeur liquidative par part de FNB le jour de prise d'effet du rachat, moins tous les frais administratifs applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à sa seule appréciation, ou ii) un nombre prescrit de parts du Fonds Décaissement ou un multiple d'un nombre prescrit de parts du Fonds Décaissement contre des espèces correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts de FNB du Fonds Décaissement moins les frais administratifs applicables établis de temps à autre par le gestionnaire, à sa seule appréciation.

Chacune des séries possède un certain nombre de caractéristiques particulières qui sont décrites dans le prospectus, notamment les suivantes :

1. Les parts de FNB du Fonds Décaissement sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « Bourse ») et les investisseurs peuvent les acheter ou les vendre à la Bourse par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou leur territoire de résidence.
2. Les parts de la Fiducie tontine et/ou de certaines séries du Fonds Décaissement sont assorties de restrictions d'achat en fonction de l'âge de l'investisseur.
3. Les parts en tontine hybrides du Fonds Décaissement sont assorties d'une caractéristique d'échange obligatoire selon laquelle un pourcentage fixe de chaque placement sera vendu chaque mois et le produit sera utilisé pour acheter des parts de la Fiducie tontine.

La Fiducie tontine sera initialement divisée en deux séries de parts et le fonds Décaissement sera initialement divisé en cinq séries de parts (chacune une série). Les parts de FNB, de série A et de série F du Fonds Décaissement pourront être achetées par tous les particuliers. Les parts de série A en tontine hybrides et les parts de série F en tontine hybrides du fonds Décaissement, ainsi que les parts de série A et les parts de série F de la Fiducie tontine pourront être souscrites par des personnes nées avant une année donnée.

Le capital de chaque Fonds équivaut à sa valeur liquidative. Conformément aux objectifs de placement de chaque Fonds et aux politiques de gestion des risques énoncées à la note 8, chaque Fonds consacre son capital à des placements appropriés.

L'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, d'une série pour chaque Fonds est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités de la série par le nombre pondéré moyen de parts en circulation de cette série au cours de l'exercice. Le nombre pondéré moyen de parts en circulation d'une série est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds concerné.

Guardian Capital Group Limited, à titre d'investisseur initial dans chaque Fonds, n'a pas racheté et ne peut pas racheter toute part émise avant d'avoir reçu 500 000 \$ d'investisseurs tiers dans ce Fonds.

Fonds ParcoursGardé NOTES ANNEXES

3. Parts (suite) :

En ce qui concerne la Fiducie tontine, le montant que les porteurs de parts recevront à leur décès ou au rachat volontaire équivaudra au pourcentage de la valeur liquidative par part alors en vigueur pour leurs parts qui est précisé ci-après (le prix de rachat), déduction faite des frais liés au rachat, y compris les commissions, les frais de virement télégraphique et les autres coûts imputés à la Fiducie tontine par des tiers (collectivement, les « coûts ») :

2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
95 %	95 %	95 %	95 %	90 %	85 %	80 %	75 %	70 %	60 %	50 %

Pour chaque année subséquente jusqu'au 31 décembre 2042, un porteur de parts de la Fiducie tontine qui demande ou a obtenu le rachat de ses parts recevra un prix de rachat correspondant à 50 % de la valeur liquidative par part alors en vigueur pour ses parts de la Fiducie tontine, déduction faite des coûts.

Les parts du Fonds Décaissement peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de la série de parts ainsi rachetées à cette date de rachat, déduction faite des coûts liés au rachat, y compris les commissions, les frais de virement télégraphique et les autres frais imputés au Fonds Décaissement par des tiers.

4. Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation de chaque Fonds comprennent les frais de gestion et d'administration versés au gestionnaire comme indiqué ci-après, les charges d'intérêt, les frais et la rémunération du Comité d'examen indépendant, les coûts de transactions, les retenues d'impôts étrangers le cas échéant, les nouveaux coûts liés aux exigences réglementaires et légales imposées au Fonds, la TVH applicable à ces coûts et tout impôt sur le revenu auquel le Fonds serait assujéti. Les frais de gestion et d'administration inscrits dans les états du résultat global sont à payer au gestionnaire et considérés comme des opérations avec des parties liées.

Le Fonds doit verser au gestionnaire des frais de gestion en fonction de la valeur liquidative attribuable aux parts de série A, aux parts de série F, aux parts de série A en tontine hybrides, aux parts de série F en tontine hybrides et aux parts de FNB, selon le cas.

Le gestionnaire facture à chaque Fonds des frais d'administration à un taux fixe annuel en fonction de sa valeur liquidative moyenne quotidienne. En contrepartie des frais de gestion, le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation variables du Fonds, notamment les frais liés à l'audit, au dépositaire, à l'agent chargé des transferts, à la comptabilité, aux dépôts réglementaires, à la communication aux porteurs de parts, aux exigences juridiques et autres, ainsi que la TVH applicable à ces charges. Les frais d'administration et de gestion payés par chaque Fonds sont présentés dans les tableaux complémentaires de chaque Fonds.

Les frais de gestion et d'administration sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Tous les frais de gestion imputés à l'égard de placements qui font double emploi (imputés à l'égard d'un placement et imputés une deuxième fois au niveau du fonds) ont été supprimés.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion de chaque Fonds ou les prendre en charge. La renonciation à la totalité ou à une partie des frais de gestion d'un Fonds ou la prise en charge de ceux-ci peut être modifiée ou annulée par le gestionnaire, à son gré.

Le personnel du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) a récemment révisé les dispositions relatives aux honoraires du Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les Normes internationales d'indépendance) (le Code), notamment pour accroître la transparence de l'information relative aux honoraires d'audit. Les honoraires versés ou à verser à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets membres du réseau de PwC pour leurs services rendus à ces Fonds pour la période terminée le 31 décembre 2023, sont de 28 308 \$ pour les honoraires d'audit et honoraires liés aux audits et de 589 \$ pour les honoraires de services non liés aux audits.

5. Impôts sur le revenu :

Les Fonds sont chacun des fiducies de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, ils ne sont pas assujéti à l'impôt sur le revenu sur leurs gains en capital imposables nets et leurs revenus nets pour l'exercice financier s'ils distribuent ces gains et ces revenus (moins les pertes en capital reportées applicables) aux porteurs de parts. Conformément à la déclaration de fiducie, chaque Fonds attribue et distribue son revenu imposable annuel aux porteurs de parts pour n'avoir aucun impôt à payer sur le revenu. Par conséquent, aucun Fonds ne comptabilise de provision au titre de l'impôt sur le revenu au Canada. De plus, aucun Fonds ne comptabilise d'avantages liés aux pertes fiscales reportées. Le montant des pertes fiscales pouvant être reportées et portées en déduction des gains en capital ou des revenus futurs par chaque Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de chacun des Fonds.

Chaque Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts étrangers sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte aux états du résultat global.

Fonds ParcoursGardé NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le revenu (suite) :

Dans le cas des fiducies de fonds commun de placement, l'impôt sur le revenu à payer sur les gains en capital réalisés nets est remboursable selon une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Les Fonds ont l'intention de verser la totalité du revenu net et des gains en capital réalisés chaque année afin de ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôts n'est comptabilisée.

Si un Fonds n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt tout au long d'une année d'imposition donnée, il se peut que le Fonds i) doive payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la Loi de l'impôt pour l'année, ii) ne soit pas admissible à des remboursements au titre des gains en capital en vertu de la Loi de l'impôt pour l'année, iii) soit assujetti aux règles d'« évaluation à la valeur du marché » et iv) soit assujetti à un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt pour l'année.

Au 31 décembre 2023, les Fonds étaient admissibles à titre de fiducie de fonds commun de placement aux fins de l'impôt sur le revenu.

6. Opérations assorties de rabais de courtage

Les opérations assorties de rabais de courtage découlent d'un engagement formel préétabli selon lequel une partie des commissions de courtage payées par un Fonds est affectée, selon une formule prédéfinie, au paiement de certains produits ou services autres que l'exécution d'ordres.

Aucun Fonds n'a effectué aucune opération assortie de rabais de courtage en 2023 et 2022.

7. Distributions :

Les Fonds versent des distributions régulières aux porteurs de parts. Celles-ci sont présentées aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions du Fonds Décaissement sont assorties d'un montant de distribution mensuelle fixe, comme il est expliqué dans le prospectus, qui varie d'une série à l'autre et qui est rajusté chaque année en janvier. Les distributions de la Fiducie tontine sont effectuées uniquement pour distribuer le revenu imposable de la Fiducie, et devraient être ensuite réinvesties dans la Fiducie.

Si, pour une année d'imposition donnée, après les distributions régulières, il reste dans un Fonds Décaissement un revenu net ou des gains en capital réalisés nets supplémentaires, le Fonds devra verser ou rendre payables, après le 15 décembre mais au plus tard le 31 décembre de cette année civile, ce revenu net et ces gains en capital réalisés nets sous la forme d'une ou de plusieurs distributions spéciales de fin d'année pour cette année aux porteurs de parts dans la mesure nécessaire pour que le Fonds Décaissement ne soit pas tenu de payer d'impôt sur le revenu sur ces montants en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt (compte tenu de l'ensemble des déductions, des crédits et des remboursements offerts). Ces distributions spéciales seront effectuées sous forme de parts du Fonds Décaissement. Toute distribution spéciale payable sous forme de parts du Fonds Décaissement fera augmenter le prix de base rajusté global des parts pour le porteur de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution spéciale sous forme de parts, le nombre de parts détenues par un porteur de parts sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation après cette distribution corresponde au nombre de parts détenues par celui-ci immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution.

8. Gestion des risques financiers :

Les perturbations importantes des marchés, comme celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles ou environnementales, la guerre, les conflits militaires, les actes de terrorisme ou d'autres événements peuvent avoir une incidence défavorable sur les marchés locaux et mondiaux et sur le fonctionnement normal des marchés. Une telle perturbation pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des placements des Fonds et le rendement de ces derniers.

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les éventuels effets négatifs des risques sur le rendement des Fonds en ayant recours à des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés, en suivant quotidiennement les positions des Fonds et l'évolution du marché, en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant les limites des objectifs de placement et en ayant recours périodiquement à des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

Les instruments financiers de chacun des Fonds sont principalement composés de trésorerie, de titres à court terme, d'instruments dérivés et de placements. Chaque Fonds est exposé à différents types de risques financiers liés à ses instruments financiers. Les risques financiers les plus importants sont le risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de concentration, le risque de liquidité et le risque de crédit.

Certains Fonds investissent dans des fonds sous-jacents. Ceux-ci se trouvent indirectement exposés au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers qui sont exposés à ces risques.

Une partie des actifs d'un Fonds qui compte des instruments dérivés est détenue par un courtier à titre de marge ou de garantie. La marge ou la garantie peut être composée d'espèces ou de titres donnés en garantie. Les titres donnés en garantie ou déposés pour satisfaire aux exigences de marge sont conformes aux politiques de juste valeur décrites ci-dessus et sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. En outre, ces titres sont comptabilisés au poste « placements » des états de la situation financière s'ils sont détenus par le Fonds.

Fonds ParcoursGardé NOTES ANNEXES

8. Gestion des risques financiers (suite) :

Le gestionnaire examine quotidiennement le risque de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles les Fonds traitent ainsi que la notation de crédit de tous les placements afin de s'assurer que l'exposition des Fonds au risque de crédit demeure à l'intérieur des balises établies, conformément à leur politique de placement. Le dépositaire des Fonds est autorisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à agir à titre de dépositaire.

Ces risques ainsi que les pratiques en matière de gestion des risques des Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont expliqués ci-après :

a) Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions de chacun des Fonds et les maintient dans les limites établies dans la politique de placement de chacun des Fonds. Le risque de marché de chacun des Fonds est expliqué plus bas et de plus amples renseignements sont présentés dans les tableaux complémentaires.

i) Risque de change

Les Fonds peuvent détenir des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle. Ils peuvent donc être exposés au risque de change, car la valeur des éléments d'actif net libellés en d'autres monnaies peut varier en raison des fluctuations des taux de change. Le risque de fluctuation des prix des titres à revenu variable découlant de la variation du taux de change est présenté dans la section portant sur l'autre risque de prix. Le risque de change de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt futurs attendus ou des taux d'intérêt réels. Le gestionnaire atténue ce risque en diversifiant les secteurs dans lesquels les Fonds investissent ainsi que la durée des titres que ceux-ci détiennent, dans le respect des limites fixées dans la politique de placement de chaque Fonds. Le risque de taux d'intérêt de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition au risque de prix est surtout liée aux actions, aux fonds sous-jacents, aux instruments dérivés et aux produits de base. Le risque maximal découlant de ces instruments financiers correspond à leur juste valeur, sauf en ce qui concerne les options sur des titres qui pourraient être confisqués pour satisfaire aux modalités des options en question. L'autre risque de prix de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

Le gestionnaire réduit ce risque par une sélection minutieuse des titres, dans le respect des limites fixées dans la politique de placement de chacun des Fonds, et une diversification des portefeuilles de placement.

b) Risque de concentration

Les Fonds sont exposés au risque inhérent de concentration des portefeuilles de placement dans un petit nombre de secteurs, de pays et d'autres catégories de placement. Le gestionnaire réduit ce risque par une diversification des secteurs dans lesquels les Fonds investissent, une sélection prudente de titres dans chaque secteur de placement, dans les fourchettes spécifiées dans la politique de placement de chaque Fonds. Le risque de concentration de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

c) Risque de liquidité

Les Fonds ont des besoins de trésorerie quotidiens afin de répondre aux demandes de rachat de parts et de s'acquitter de leurs obligations financières relativement à leurs activités quotidiennes. La capacité à répondre à ces besoins est gérée, directement par l'intermédiaire de placements dans des fonds sous-jacents, du maintien suffisant de trésorerie et de placements dans des titres considérés comme facilement réalisables et très liquides. Les Fonds sont assujettis à des règlements sur les valeurs mobilières qui limitent la quantité de placements non liquides qu'ils peuvent détenir. En outre, les Fonds peuvent contracter un prêt à court terme auprès du dépositaire au taux préférentiel canadien ou américain, majoré de 1,0 %. Tous les passifs des Fonds sont à court terme, et leur échéance est d'au plus 60 jours.

Fonds ParcoursGardé NOTES ANNEXES

8. Gestion des risques financiers (suite) :

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les Fonds peuvent être exposés au risque par l'intermédiaire de leurs placements dans des titres de créance et dans des fonds sous-jacents qui détiennent des titres de créance ainsi que par l'intermédiaire des contreparties aux instruments dérivés négociés de gré à gré détenus par les Fonds. Le gestionnaire examine quotidiennement le risque de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles les Fonds traitent ainsi que la notation de crédit de tous les placements afin de s'assurer que l'exposition des Fonds au risque de crédit demeure à l'intérieur des balises établies, conformément à leur politique de placement. Les Fonds peuvent également être exposés au risque de crédit si le dépositaire ne parvient pas à effectuer le règlement des opérations au comptant. La réglementation canadienne sur les valeurs mobilières exige que les Fonds recourent aux services d'un dépositaire qui satisfait à certaines exigences en matière de capital. Le dépositaire des Fonds est autorisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à agir à titre de dépositaire. Le risque de crédit de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de chacun de ceux-ci.

9. Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers de chacun des Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, qui est la suivante : niveau 1 – cours du marché; niveau 2 – modèles internes utilisant des données de marché observables; et niveau 3 – modèles internes n'utilisant pas de données de marché observables. La juste valeur des instruments financiers de chaque Fonds classés selon la hiérarchie des justes valeurs est présentée dans les tableaux complémentaires de chacun des Fonds avec un tableau indiquant les transferts importants entre les niveaux.

a) Fonds sous-jacents

Les placements de chaque Fonds dans des fonds sous-jacents (notamment des FNB) sont classés au niveau 1, car ces derniers sont négociés activement et un prix fiable est observable.

b) Actions et options

Les positions en actions et en options de chacun des Fonds sont classées au niveau 1 lorsque ces titres sont négociés activement et qu'un cours de marché fiable est observable. Certains placements des Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun cours observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

c) Obligations et titres à court terme

Les obligations comprennent les obligations d'État, les obligations de sociétés et les titres adossés à des créances hypothécaires. Ces instruments n'ont pas de prix cotés, mais sont évalués en fonction des cours acheteur et vendeur du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les placements en obligations et titres à court terme des Fonds sont classés au niveau 2.

d) Contrats de change

Les contrats de change n'ont pas de prix cotés, mais sont évalués en fonction des cours acheteur et vendeur des devises. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, ces placements sont classés au niveau 2.

10. Porteurs de parts qui sont des parties liées :

Les parts détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées et ses dirigeants sont présentées dans les tableaux complémentaires de chaque Fonds.

11. Investissements dans des entités structurées non consolidées :

De temps à autre et conformément à leur politique de placement, les Fonds peuvent chacun investir dans des fonds sous-jacents, des fonds négociés en bourse, des titres adossés à des créances hypothécaires, d'autres titres adossés à des actifs et d'autres placements dans des entités considérées comme des entités structurées non consolidées. Le risque lié aux entités structurées est limité aux montants que les Fonds investissent dans celles-ci. L'exposition maximale du Fonds aux pertes découlant de ses participations dans des fonds émetteurs est égale à la juste valeur totale de ses placements dans des fonds émetteurs. Les détails concernant les placements dans des entités structurées sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et les tableaux complémentaires de chaque Fonds.

12. Retraitement des comparatifs

Les Fonds ont retraité certains montants comparatifs afin d'accroître la transparence et la présentation de l'information et d'assurer la comparabilité entre périodes. Dans les tableaux des flux de trésorerie, le montant comparatif des achats de placements a été révisé afin de présenter séparément le montant des distributions versées par les fonds sous-jacents.

Ces retraitements ne découlent pas d'une modification de méthode comptable.



GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

Commerce Court West, 199 Bay Street,

Suite 2700, Toronto (Ontario) M5L 1E8

Téléphone : 1-866-718-6517 | Télécopieur : 416-364-2067



Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur chaque Fonds dans le prospectus du Fonds, dans l'aperçu du Fonds ou l'aperçu du FNB, selon le cas, ainsi que dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ces documents, appelez-nous au numéro sans frais au 1-866-383-6546 ou adressez-vous à votre conseiller en placement. Vous pouvez également trouver ces documents ainsi que d'autres renseignements sur les Fonds aux adresses www.guardiancapital.com ou www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

www.guardiancapital.com